

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

AIRPORTS COUNCIL INTERNATIONAL ET AÉROPORTS DE MONTRÉAL PARTENAIRES POUR PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ DANS LES AÉROPORTS DU MONDE

MONTRÉAL, le 9 juillet 2013 – *Airports Council International (ACI)* et Aéroports de Montréal (ADM) ont signé hier un mémorandum d’entente, en présence de Montréal International, en vue de promouvoir l’excellence en exploitation et en gestion aéroportuaires à l’échelle internationale dans le cadre du programme d’excellence en sécurité aéroportuaire (APEX) d’ACI. Depuis septembre 2012, le programme APEX aide les aéroports à améliorer le niveau de sécurité de leurs activités côté piste pour les usagers du transport aérien. L’entente procure les bases nécessaires aux initiatives particulières de coopération conclues entre ACI et ADM dans le cadre du programme APEX.



Angela Gittens, directrice générale d'ACI, a déclaré : « Le programme APEX a une importance stratégique pour ACI et les aéroports qui en sont membres. Depuis le déménagement de son siège à Montréal en 2011, ACI a consolidé son partenariat avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) afin d'améliorer la sécurité à l'échelle internationale et a signé un mémorandum d'entente avec cette organisation en juin 2012. Nous passons maintenant à l'étape logique suivante, qui consiste à officialiser cette entente de coopération avec ADM, afin que le programme APEX et les aéroports membres d'ACI à l'échelle internationale puissent bénéficier de cette expertise aéroportuaire. ADM a toujours apporté un grand soutien au programme APEX et cette entente fait passer notre coopération à un niveau supérieur. »

James C. Cherry, président-directeur général d'Aéroports de Montréal, a déclaré : « Je suis ravi d'officialiser cette nouvelle relation de coopération avec ACI. Il s'agit d'une formidable occasion pour ADM de partager son expertise et ses principales pratiques et, pour le personnel d'ADM, d'améliorer ses connaissances relatives aux meilleures pratiques en matière de sécurité et de renforcer la coopération internationale et l'esprit communautaire. L'OACI et ACI mettent au point des normes techniques en matière de sécurité et de pratiques recommandées, ici, dans la région montréalaise, et l'entente représente une formidable occasion pour ADM de promouvoir ces pratiques exemplaires en matière de sécurité et ses innovations en matière d'exploitation des aéroports. »

Au sujet du mémorandum d'entente, Stéphanie Allard, vice-présidente, Organisations internationales à Montréal International, a souligné : « Nous sommes également ravis de cette entente de coopération, et nous sommes fiers d'avoir le siège d'ACI à Montréal! Nous reconnaissons l'importance du programme APEX d'ACI et son rôle quant à l'amélioration de la sécurité des activités aéroportuaires à l'échelle mondiale. De plus, cette entente permettra de promouvoir le Grand Montréal comme centre d'excellence en exploitation et en gestion des aéroports. Avec dix organisations internationales spécialisées en aviation et aérospatiale, Montréal est déjà reconnue comme une plaque tournante du transport aérien à l'échelle mondiale. »

ACI prévoit lancer des programmes similaires dans d'autres secteurs de la gestion aéroportuaire et la présente entente de coopération comprend des dispositions qui permettront à ACI et à ADM d'étendre leur collaboration à ces programmes.

À propos du programme APEX

ACI a officiellement lancé le programme APEX en septembre 2012. Ce programme vise à aider les aéroports à améliorer la sécurité aérienne. Sa pierre angulaire consiste en une évaluation de la sécurité aéroportuaire – une analyse des lacunes relatives aux procédures d'exploitation et à l'infrastructure des aéroports comparativement aux normes de l'OACI et aux pratiques exemplaires du secteur. Il s'agit d'une évaluation menée par des pairs, dans le cadre de laquelle ACI réunit une équipe d'experts d'autres aéroports et de l'OACI. Le programme APEX est conçu

pour tous les aéroports, peu importe leur taille ou leur emplacement. Vous trouverez de plus amples renseignements à l'adresse suivante :

<http://www.aci.aero/About-ACI/Priorities/Safety/APEX-in-Safety>.

À propos d'ACI (www.aci.aero)

ACI est la seule organisation représentant les aéroports du monde entier. Établie en 1991, elle représente les intérêts des aéroports auprès des gouvernements et des organisations internationales, élabore des normes, des politiques et des pratiques recommandées pour les aéroports, et procure des renseignements ainsi que des activités de formation en vue de rehausser les pratiques à l'échelle internationale.

À propos d'Aéroports de Montréal (www.admtl.com)

Aéroports de Montréal est l'administration aéroportuaire locale responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. La Société emploie 625 personnes qui sont réparties sur les deux sites aéroportuaires. ADM possède la certification ISO 14001 depuis 2000 et la certification BOMA BEST depuis 2008.

À propos de Montréal International (www.montrealinternational.com)

Créé en 1996, Montréal International (MI) est issu d'un partenariat privé-public. Sa mission est de contribuer au développement économique du Montréal métropolitain et d'accroître son rayonnement international. MI a comme mandats d'attirer dans la région métropolitaine des investissements étrangers, des organisations internationales et des travailleurs stratégiques internationaux, ainsi que de promouvoir l'environnement concurrentiel du Grand Montréal. L'organisme à but non lucratif est financé par le secteur privé, les gouvernements du Canada et du Québec, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et la Ville de Montréal.

-30 -

Renseignements :

James Roach
Responsable des communications
ACI-Monde